

**RAPPORT TECHNIQUE D'ANALYSE DES RESULTATS
(HEA Outcome Analysis)****PAYS :****Niger****Date de l'analyse :** 22-25 Octobre 2019**Période couverte par l'analyse :**

- Octobre 2019 à Septembre 2020 (zones irriguées, Agricoles, agropastorales et urbaines) ;
- Juillet 2019 à Juin 2020 (zones pastorales)

RESUME EXECUTIF

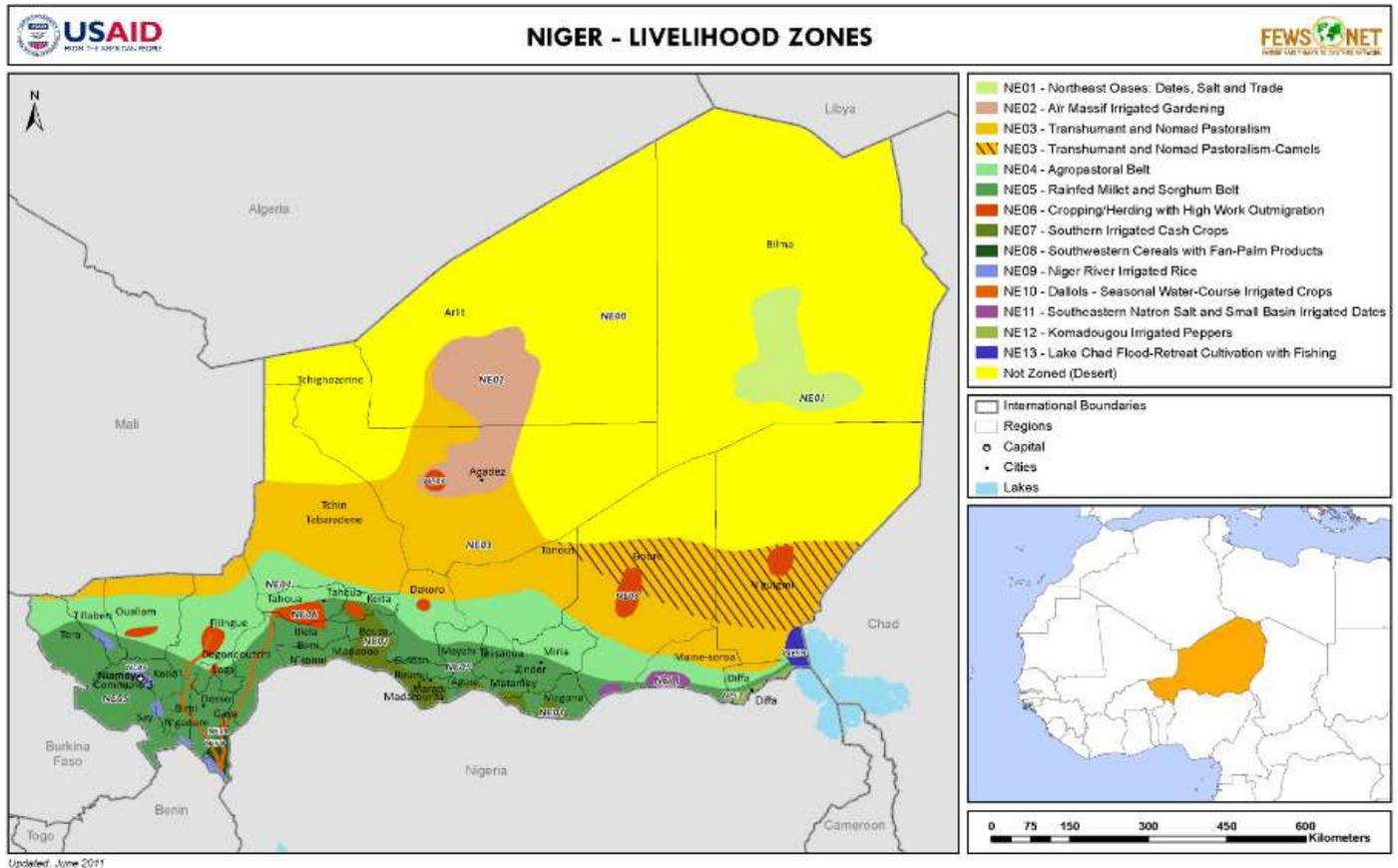
Du 22 au 25 octobre 2019 s'est tenu à Niamey (Niger), un atelier d'analyse des résultats portant sur vingt-sept (27) profils HEA sur les vingt-cinq (28) que compte le pays et couvrant 45 départements. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet régional HEA Sahel. L'analyse a été organisée conjointement par Save the Children International (SCI) et la cellule de coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP). L'objectif de l'atelier était d'analyser la situation alimentaire des ménages à travers les outils HEA afin de comprendre les changements dans l'accès à la nourriture et au revenu des ménages au courant de l'année 2019. L'utilisation des résultats des analyses HEA pour renseigner les analyses du Cadre Harmonisé est un indicateur important pour le projet. La rencontre a enregistré la participation active de soixante-quinze personnes (75) dont quarante-quatre (50) Directeurs départementaux de l'Agriculture ou d'élevage, les membres du HEA working group notamment le membre du Groupe de Travail Interdisciplinaire (GTI/SAP), les représentants des ONG, les représentants de FEWSNET et les Directeurs départementaux de l'agriculture (zones agricoles et agropastorales) et de l'élevage (zones pastorales) des départements concernés par les profils HEA. L'atelier a été facilité par les deux points focaux (HEA et SAP) sous la supervision technique du Roving Technical HEA du Régional HEA assisté du Régional HEA Program Officer avec la collaboration de FEWS Net

Cette analyse a été précédée par une collecte des données sur les paramètres clés au niveau des communautés de vingt-sept (29) profils HEA analysés. Cette collecte a été effectuée du 18 au 21 Octobre 2019 sous la coordination du point focal HEA et la facilitation du SAP/PC. Au total 55 sous équipes dont une par département ont effectué la collecte (excepté Tessaoua et Diffa où la même sous équipe a collecté sur les 2 profils qui traversent le département). Au niveau de chaque département 3 à 4 villages ont été enquêtés. Les données collectées sur le terrain sont surtout celles qui ne sont pas suivies par les structures de l'Etat du Niger.

Les données officielles provisoires ont été utilisées au moment de l'atelier. Les résultats de l'analyse révèlent que sur 9 zones de moyens d'existence analysées 4 seront en Déficit de Protection des Moyens d'Existence dont 1 en Déficit de Survie.

I. DESCRIPTION DES ZONES DE MOYEN D'EXISTENCE

Le Niger dispose de 14 zone de moyens d'existence. Les caractéristiques principales de ces zones de moyens d'existence sont décrites ci-dessous.



Il y a lieu de préciser que sur les 14 zones de moyens d'existence que compte le Niger, seules 8 sont couvertes par des profils de références (Baseline)

✓ La zone Agricole à dominance mil et sorgho NE05

Cette zone de moyen d'existence compte 9 départements analysés : Magaria, Dungas, Kantché, Dosso centre, Tessaoua sud, Boboye, Guidan Roundji, Gaya et Dioundiou à travers 6 profils Les principales caractéristiques de cette zone de moyens d'existence sont résumées dans le tableau ci-dessous.

ZME5 (Agricole à dominance mil et sorgho)	
Principales productions	Agricoles : Mil, Sorgho, Niébé, Arachide, Sésame et Oseille. Animales : Bovins, Bœuf de trait, Petits ruminants et Lait de bovins.
Sources de Revenus	Pour les ménages Très Pauvres et Pauvres : - Main d'œuvre agricole, - Vente de paille, - Exode, - Auto-emploi, - Construction, - Vente de bois de chauffe, - Dons/Zakkat Pour les ménages moyens et nantis : - Petit commerce, - Vente de bétail, - Exode, - Transport par charrette, surtout sur les marchés frontaliers avec le Nigeria
Les principaux chocs	Arrêt précoce de pluies, Poches de sécheresse, Lessivage des champs, Ravageurs des cultures (sautoriaux, cicadelle)

✓ **Les zones à dominances cultures irriguées**

La zone irriguée comprend la NE02 ou zone de cultures maraîchères de l'Air (Agadez), la NE07 ou zone de cultures maraîchères du Sud de Madarounfa, de Magaria/Kanthcé et Madaoua/Bouza, la NE09 ou zone de cultures rizicole du fleuve (profil de Say) la NE12 Zone irriguée de Komadougou Yobé de la région de Diffa. Les principales caractéristiques de ces zones de moyens d'existence sont résumées dans le tableau ci-dessous

ZME02, ZME07 et ZME12 et NE09 (Zones des Cultures Maraîchères)	
Principales productions	Agricoles : Mil, sorgho niébé et riz (Diffa, Madarounfa, Magaria/Kantché et Madaoua/Bouza, Say et Tera Maraîchères : - Oignon, Pomme de terre, courgette, chou et tomate (toutes les zones) - Blé, Ail et morringa (Agadez) - Poivron (Komadougou) Animales : Bovins et petits ruminants (Viande et lait).

Sources de Revenu	Très Pauvres et Pauvres <ul style="list-style-type: none"> - Mains d'œuvre agricole, - Vente de produits maraîchers, - Vente de produits artisanaux, - Exode, - Pêche - Auto-emploi, - Dons/Zakkat. 	Moyens et Nantis <ul style="list-style-type: none"> - Ventes de produits maraîchers, - Ventes de bétail, - Exode, - Petit commerce,
Les principaux chocs	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêt précoce de pluies, - Poches de sécheresse, - Ravageurs des cultures (sautoriaux, cicadelle) - Inondations des parcelles, - Hausse des prix alimentaires - Insécurité (Diffa) - Retour forcé des migrants des pays du Maghreb, ce qui fait perdre les envois d'argent. 	

✓ **La Zone agropastorale ou NE04**

La NE04 ou zone agropastorale couvre les profils de Tessaoua Nord, de Tahoua centre, de Dakoro centre, de Mainé Soroa, de Mayahi, de Tillabéri d'Ouallam, Tera et Loga. Les principales caractéristiques de ces zones de moyens d'existence sont résumées dans le tableau ci-dessous.

ZME4 (Agropastorale)		
Principales productions	Agricoles : Mil, Sorgho, Niébé, Arachides, Sésame Animales : Bovins, petits ruminants, viande et lait de bovin	
Sources de Revenus	Très Pauvres et Pauvres <ul style="list-style-type: none"> - Main d'œuvre agricole, - Exode, - Construction, - Auto-emploi, - Vente paille, - Vente de bois de chauffe. 	Moyens et Nantis <ul style="list-style-type: none"> - Ventes de bétail, - Ventes de production agricoles, - Petit commerce, - Versement des exodants permanents, - Crédit.
Les principaux chocs	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêt précoce de pluies, - Poches de sécheresse, - Ravageurs des cultures (sautoriaux, cicadelle) - Inondations des parcelles, - Hausse des prix alimentaires - Insécurité (Diffa) - Retour forcé des migrants des pays du Maghreb, ce qui fait perdre les envois d'argent, - Épizooties, notamment le charbon bactérien, la pasteurellose, la clavelée et la piroplasmose (chaque année). 	

✓ **Zones pastorales (NE03, NE14)**

Cette zone couvre la NE03 couvrant le profil de Tassara dans la zone pastorale de transhumants et nomades dans la région de Tahoua et le profil de Dakoro Nord (Bermo) dans la zone pastorale des transhumants et nomades dans la région de Maradi. Cette même zone abrite la NE14 couvrant le profil de Gouré/Tesker dans la zone pastorale de transhumants et nomades camelins dans la région de Zinder et le profil de Abalak dans la zone pastorale de transhumants et nomades camelins dans la région de Tahoua.

Les principales caractéristiques de ces zones des moyens d'existence sont résumées dans le tableau ci-dessous.

ZME03 et ZME14 (Zones pastorales de transhumants et nomades)		
Principales productions	Animales : Chameaux, Bovins et petits ruminants ; Lait de chameaux et de bovins.	
Sources de Revenus	Très Pauvres et Pauvres <ul style="list-style-type: none"> - Gardiennage/abreuvement - Auto-emploi, - Exode, - Vente de bois de chauffe, - Vente de fourrage, - Dons/cadeaux. 	Moyens et nantis Vente de bétail, Petit commerce.
Les principaux chocs	<ul style="list-style-type: none"> - Feux de brousse, - Baisse de prix des animaux, - Insuffisance de pâturage, - Insuffisance de pluie, - Problème d'eau pour les animaux, - Hausse des prix alimentaires - Retour forcé des migrants des pays du Maghreb, ce qui fait perdre les envois d'argent, - Épidémiologies, notamment le charbon bactérien, la pasteurellose, la clavelée et la piroplasmose (chaque année). 	

✓ **La zone urbaine**

Cette zone couvre le profil de Niamey 2 et celui de Diffa. En Zone urbaine l'achat est la principale source de nourriture

Principales sources de revenu sont :

Travail d'ouvrier qualifié

Auto emploi main d'œuvre

Activité génératrices de revenu

II. LES SCENARII DEVELOPPES

Il faut noter que la présente analyse a bénéficié de l'expertise et des connaissances des directeurs départementaux d'agriculture et d'élevage des zones couvertes par les études HEA et certaines personnes ressources du dispositif national de surveillance de la sécurité alimentaire et nutritionnel.

Les différents scénarios développés se sont basés sur des hypothèses suivantes :

- Le contexte sécuritaire du pays serait d'une manière globale calme, à l'exception de la région de Diffa,
- Le Liptako Gourma et le Nord Tahoua où prévaut une situation humanitaire assez préoccupante ;
- La prochaine campagne agropastorale serait comparable à celle de l'année de référence pour chaque profil ;
- L'accessibilité physique aux marchés serait normale, mais les prix de céréales de base seraient en hausse importante, dont le pic serait à la période de soudure entre les mois de juin et Aout 2019.

III. SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES

3.1. Période de couverture de l'analyse

Pour les zones irriguées, agricoles et agropastorales, la période couverte par l'analyse s'étant d'octobre 2019 à septembre 2020 et de juillet 2019 à juin 2020 pour les zones pastorales.

3.2. Analyse des résultats par zone de moyens d'existence et par département

Les résultats de cette session d'analyse révèlent que sur l'ensemble des départements concernés par l'analyse, 13 départements seront confrontés à des déficits dont trois en Déficit de Survie (dans la zone NE04) et 10 départements en Déficit de Protection de Moyen d'Existence dont 6 dans la zone NE04, un département dans chacune de ces zones : NE03, NE05, NE14 et NE07).

Les résultats sont présentés en zones ayant des Déficit de Survie, les zones ayant des Déficit de Protection de Moyen d'Existence uniquement et les zones qui ne présentent aucun déficit ni de survie ni de protection de moyen d'existence.

3.2.1. Zones de moyens d'existence en Déficit de Survie

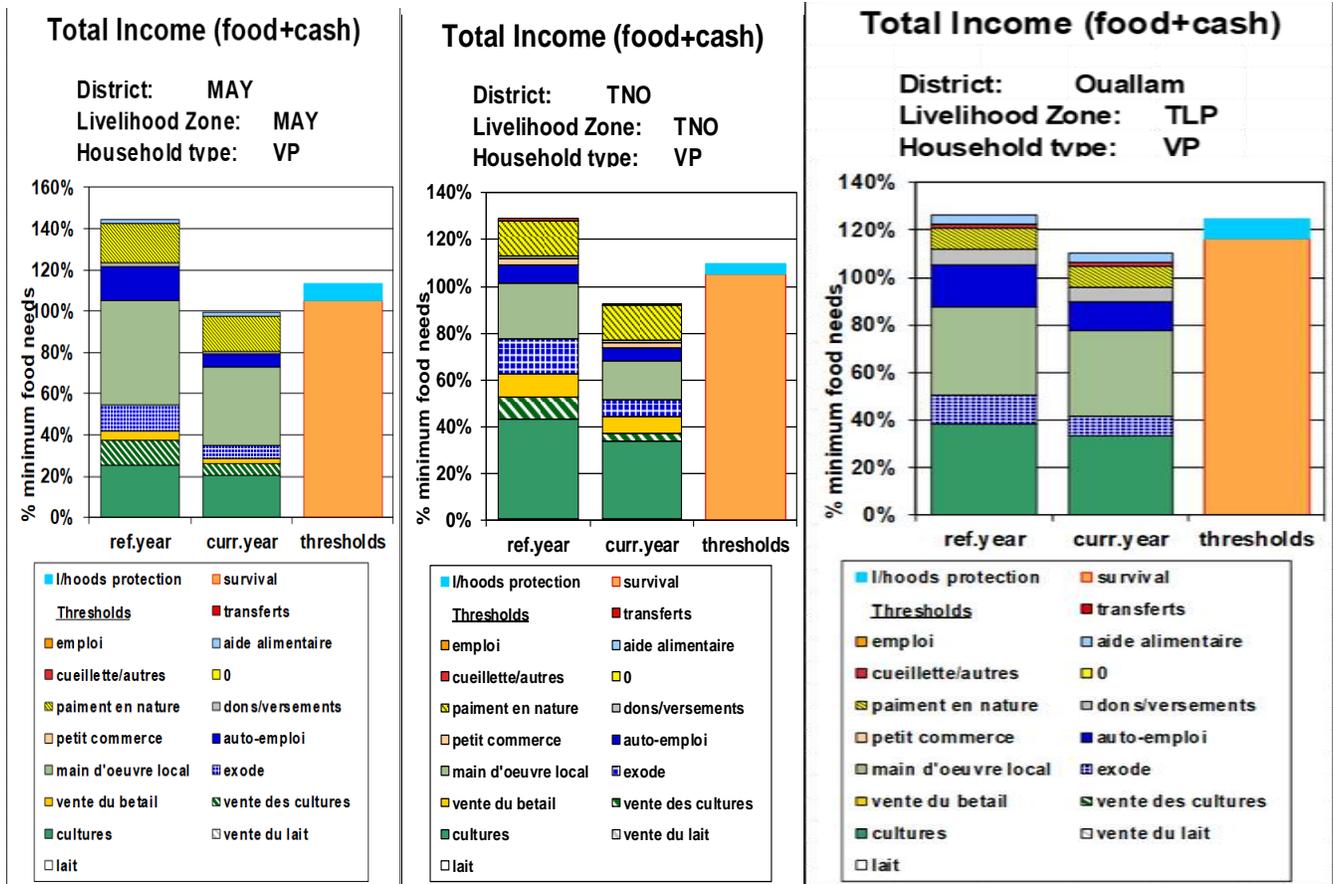
Sur les neuf (9) Zones de moyens d'existence analysés, une seule présente un Déficit de Survie à savoir la zone NE04 (zone Agropastorale). Trois départements de la zone NE04 présentent le Déficit de Survie notamment le profil de Ouallam, Mayahi et celui de TNO. Ce dit déficit de Ouallam sera observé au niveau des ménages Très Pauvres à hauteur de 13% pendant la période sept- Déc 2019 et février à juin 2020. Quant au département de Mayahi ce dernier a affiché un Déficit de Survie de 5% chez les TP avec comme périodicité février-juin et Sept.

Pour ce qui est de Tessaoua Nord le Déficit de Survie s'observera également à hauteur de 13 % chez les Très Pauvres de juin à septembre.

Ces déficits observés dans ces deux zones sont imputables aux baisses de productions agricoles (liées à une insuffisance de pluies, aux pertes causées par des inondations et attaques des ennemis de cultures) ; à une chute du revenu de la main d'œuvre due au contexte sécuritaire (BOKO Haram et la guerre en Lybie insécurité dans le Liptako) et la baisse du niveau revenu des exodants dans les pays frontaliers (Nigéria et la

Lybie).

Ci-dessous quelque représentations graphiques de la situation des ménages Très Pauvres dans les départements de Ouallam, Mayahi et TNO.



3.2.2. Zones de moyens d'existence en Déficit de Protection des Moyens d'Existence

3.2.2.1 NE04 ou Zone agropastorale

- **NE04 (Zone agropastorale)**

En plus des trois départements à Déficit de Survie dans la zone, on note 6 départements seront en Déficit de Protection de Moyen d'Existence. Ces départements sont : Bosso un Déficit de 3% chez les TP, N'Guigmi 9% chez les TP et 7% chez les P, Ayourou 4% chez les TP, Banibangou 8% chez les TP, Bankilaré 1% et Kollo 7%. Cela porte à 9 départements de la NE04 qui ont affiché de déficit.

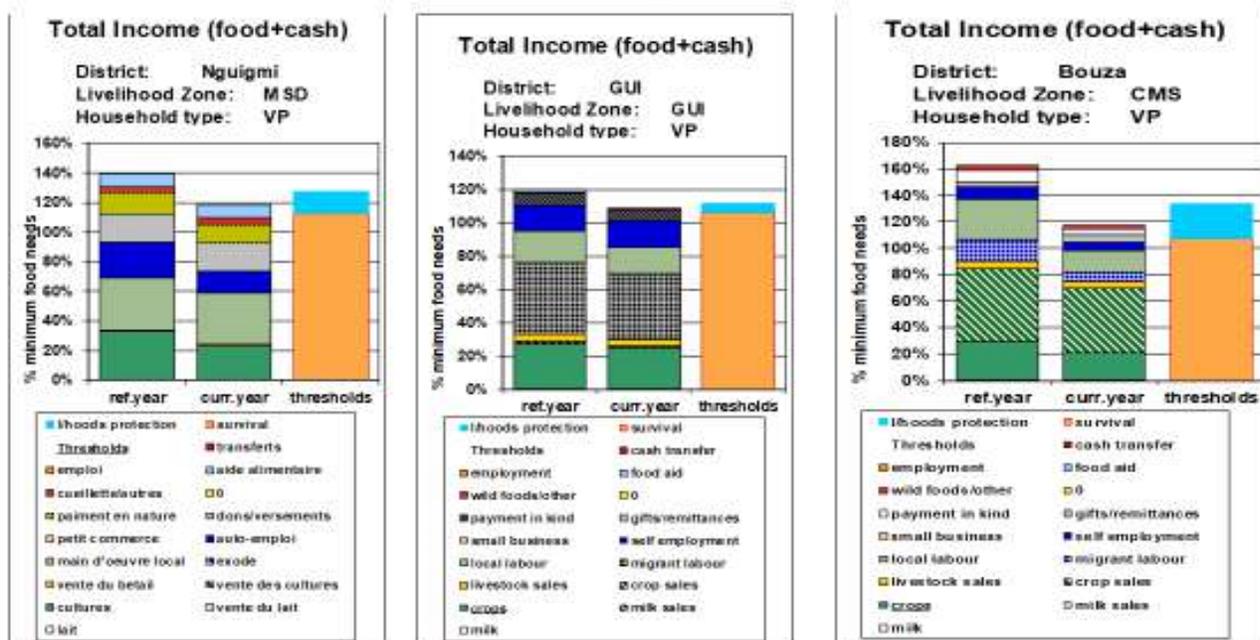
- **NE05 (zone agricole à dominance mile sorgho)**

Les ménages TP du département de Guidan Roundji seront en Déficit de Protection de Moyen d'Existence à hauteur de 5%.

3.2.2.3 La Zone NE14 pastorale Tesker

La Zone NE14 de TESKER constitue la 6^e Zone de Moyens d'existence qui connaîtra un Déficit de Protection de Moyens d'existence particulièrement en juil-Novembre 2019

Quelques exemples de graphiques des zones montrant de Déficit de Protection de Moyen d'Existence observés



3.2.3. Zones non déficitaires

Sur les 9 zone analysés 3 ne présentent ni de Déficit de Survie, ni Déficit de Protection de Moyens d'Existence selon les scenarios et résultats de l'analyse. Ce sont les zones : NE02, de culture maraîchère de l'air, NE09 Rizicole du fleuve Niger et NE12 cultures de poivrons de komadougou, La zone NE05 ou zone urbaine de Niamey.

IV. RESUME DES RESULTATS PAR RAPPORT AUX DEUX SEUILS

Les deux seuils de comparaison sont définis comme suit :

- **Le Seuil de Survie** : c'est le total de nourriture et de revenus nécessaires pour couvrir :
 - A) 100% des besoins alimentaires énergétiques (2100 kcals par personne),
 - B) Les coûts liés à la préparation et consommation des aliments (i.e. sel, savon, Kérosène et/ou bois de chauffe pour la cuisson et l'éclairage de base),
 - C) Toute dépense pour l'accès à l'eau destinée à la consommation humaine

C'est le seuil en dessous duquel une intervention devient nécessaire pour **sauver des vies**.

- **Le Seuil de protection des Moyens d'Existence** représente le total en nourriture et revenu en espèces nécessaires pour soutenir des moyens d'existence locales. Cela signifie la dépense totale pour :
 - A) Assurer la survie de base
 - B) Maintenir l'accès aux services sociaux de base (ex. Dépenses habituelles sur l'éducation et la santé),

C) Maintenir les moyens d'existence dans le moyen et le long terme (ex. achat régulier de semences, d'intrants vétérinaires)

D) Assurer un niveau de vie acceptable

C'est le seuil en dessous duquel une intervention devient nécessaire pour maintenir les **moyens d'existence**

Tableau des synthèses des résultats

Sahel Summary - HEA Outcome Analysis 22-25 octobre 2019

Année de consommation 2019 - 2020

LZ Code	LZ description	Baseline/département	Wealth Groups	% Population	Timing of Deficit	Survival Deficit	LP Deficit (%Kcal)	Region
NE04	Zone Agropastorale	Bosso	VP	10%	juillet - Septembre	0%	3%	Diffa
			P	38%		0%	0%	
			M	32%		0%	0%	
			BO	21%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Diffa-depart	VP	10%		0%	0%	Diffa
			P	38%		0%	0%	
			M	32%		0%	0%	
			BO	21%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Goudoumaria	VP	10%		0%	0%	Diffa
			P	38%		0%	0%	
			M	32%		0%	0%	
			BO	21%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Mainé Soroa	VP	10%		9%	2%	Diffa
			P	38%		3%	2%	
			M	32%		0%	0%	
			BO	21%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Goure	VP	10%		0%	0%	Zinder
			P	38%		0%	0%	
			M%	32%		0%	0%	
			BO	21%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	N'Guiguimi	VP	10%	mai-septembre	0%	9%	Diffa
			P	38%	juin-sept	0%	7%	
			M	32%		0%	0%	
			BO	21%		0%	0%	
NE14	Zone Pastoral	Tesker	VP	18%	juin-Novembre	0%	4%	Zinder
			P	32%		0%	0%	
			M	29%		0%	0%	
			BO	21%		0%	0%	
NE05	Zone Agricole à Dominance Mil et Sorgho	Dougass	VP	22%		0%	0%	Zinder
			P	31%		0%	0%	
			M	25%		0%	0%	

			BO	23%		0%	0%	
NE05	Zone Agricole à Dominance Mil et Sorgho	Magaria Central	VP	22%		0%	0%	Zinder
			P	31%		0%	0%	
			M	25%		0%	0%	
			BO	23%		0%	0%	
NE07	Zones des Cultures Maraîchères du Sud	Magaria Kantché (100% kantche et une partie de Magaria)	VP	33%		0%	0%	Zinder
			P	38%		0%	0%	
			M	25%		0%	0%	
			BO	10%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Tessaoua nord	VP	30%	juin à septembre	13%	4%	Maradi
			P	26%	septembre	0%	1%	
			M	26%		0%	0%	
			BO	17%		0%	0%	
NE05	Zone Agricole à Dominance Mil et Sorgho	Tessaoua sud	VP	33%		0%	0%	Maradi
			P	25%		0%	0%	
			M	24%		0%	0%	
			BO	18%		0%	0%	
NE05	Zone Agricole à Dominance Mil et Sorgho	Guidan Roumdji	VP	30%	septembre	0%	5%	Maradi
			P	28%		0%	0%	
			M	24%		0%	0%	
			BO	18%		0%	0%	
NE03	Zone Pastorale des Transhumants et des Nomades	Bermo	VP	27%	annuel	0%	31%	Maradi
			P	21%	Juillet-nov	0%	6%	
			M	25%		0%	0%	
			BO	27%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Dakoro Agropastorale	VP	17%		0%	0%	Maradi
			P	30%		0%	0%	
			M	25%		0%	0%	
			BO	27%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Loga	VP	23%		0%	0%	Dosso
			P	35%		0%	0%	
			M	23%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE07	Zones des Cultures Maraîchères du Sud	Madarounfa	VP	23%		0%	0%	Maradi
			P	25%		0%	0%	
			M	31%		0%	0%	
			BO	21%		0%	0%	
NE02	Zones des Cultures Maraîchères de l'Air	Tchirozerine	VP	17%		0%	0%	Agadez
			P	37%		0%	0%	
			M	28%		0%	0%	
			BO	17%		0%	0%	
NE04	Zone	Tahoua	VP	18%		0%	0%	Tahoua

	Agropastorale		P	33%		0%	0%	
			M	24%		0%	0%	
			BO	26%		0%	0%	
NE05	Zone Agricole à Dominance Mil et Sorgho	Dosso	VP	35%		0%	0%	Dosso
			P	29%		0%	0%	
			M	19%		0%	0%	
			BO	17%		0%	0%	
NE05	Zone Agricole à Dominance Mil et Sorgho	Boboye	VP	19%		0%	0%	Dosso
			P	29%		0%	0%	
			M	29%		0%	0%	
			BO	23%		0%	0%	
NE04	Zone Agricole à Dominance Mil et Sorgho	Mayahi	VP	16%	février-juin et Sept	5%	8%	Maradi
			P	29%	juin-septembre	0%	9%	
			M	32%		0%	0%	
			BO	24%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Abala	VP	8%		0%	0%	Tillabéri
			P	33%		0%	0%	
			M	40%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Ayerou	VP	8%	septembre	0%	4%	Tillabéri
			P	33%		0%	0%	
			M	40%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Banibangou	VP	8%	Sep-oct-nov et mars à juin	0%	8%	Tillabéri
			P	33%		0%	0%	
			M	40%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Bankilare	VP	8%	mai-juin et septembre	0%	1%	Tillabéri
			P	33%		0%	0%	
			M	40%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Ouallam	VP	8%	sept- Déc et févr à juin	13%	6%	Tillabéri
			P	33%	septembre	0%	2%	
			M	40%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Filingue	VP	8%		0%	0%	Tillabéri
			P	33%		0%	0%	
			M	40%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Kollo	VP	8%	sept-Nov et juin	0%	7%	Tillabéri
			P	33%		0%	0%	

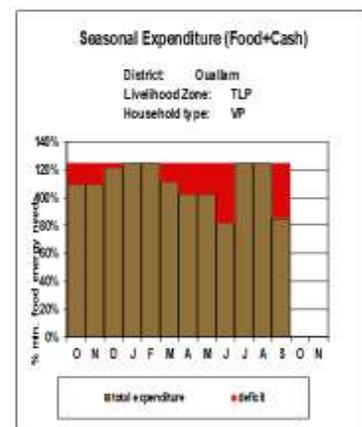
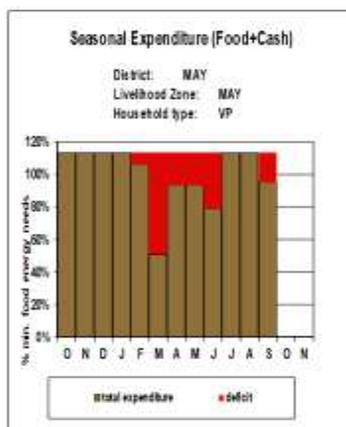
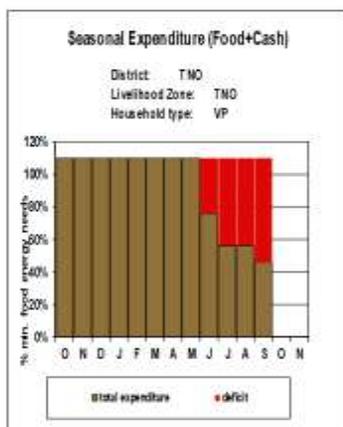
			M	40%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Tillabéri	VP	8%		0%	0%	Tillabéri
			P	33%		0%	0%	
			M	40%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE09	Zone irriguée rizicole du fleuve Niger	SAY	VP	28%		0%	0%	Tillabéri
			P	27%		0%	0%	
			M	24%		0%	0%	
			BO	21%		0%	0%	
NE04	Zone Agropastorale	Tera	VP	26%		0%	0%	Tillabéri
			P	30%		0%	0%	
			M	25%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE12	Zone irriguée de la Komadougou yobé (poivron)	Diffa-depart	VP	48%		0%	0%	Diffa
			P	27%		0%	0%	
			M	17%		0%	0%	
			BO	8%		0%	0%	
NE07	Zone irriguée de Madaoua/Bouza(oignon)	Bouza	VP	37%	Juil-septembre	0%	16%	Tahoua
			P	30%		0%	0%	
			M	21%		0%	0%	
			BO	12%		0%	0%	
NE07	Zone irriguée de Madaoua/Bouza(oignon)	Madaoua	VP	37%		0%	0%	Tahoua
			P	30%		0%	0%	
			M	21%		0%	0%	
			BO	12%		0%	0%	
NE03	zone transhumance er de nomade	Tassara	VP	29%		0%	0%	Tahoua
			P	30%		0%	0%	
			M	26%		0%	0%	
			BO	15%		0%	0%	
NE05	zone urbain	Niamey	VP	25%		0%	0%	Niamey
			P	26%		0%	0%	
			M	20%		0%	0%	
			BO	19%		0%	0%	
NE14	Zone Pastorale	Abalak	VP	33%		0%	0%	Tahoua
			P	28%		0%	0%	
			M	24%		0%	0%	
			BO	15%		0%	0%	
NE14	Zone Pastorale	In gall	VP	33%		0%	0%	Tahoua
			P	28%		0%	0%	
			M	24%		0%	0%	
			BO	15%		0%	0%	

NE04	zone urbain	Diffa	PH-VP	23%		0%	0%	Diffa
			PH-P	40%		0%	0%	
			IDP-VP	23%		0%	0%	
			IDP-P	44%		0%	0%	

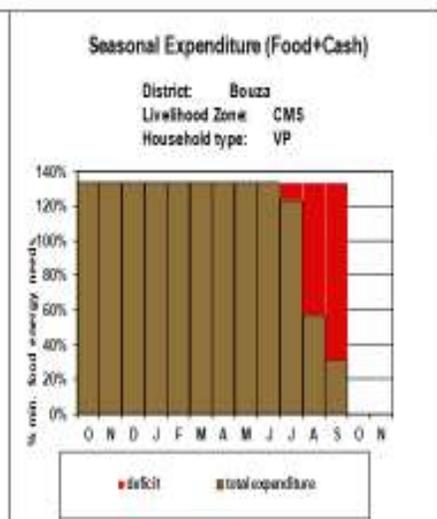
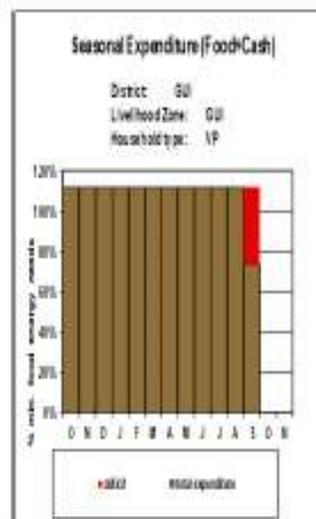
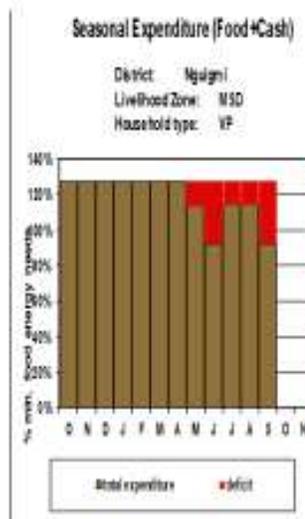
V. SAISONNALITE DES DEFICITS

Les déficits observés suivent une certaine saisonnalité conformément au calendrier saisonnier de chaque zone de moyens d'existence. Cette saisonnalité varie selon la nature du déficit, sa profondeur et la catégorie socioéconomique comme le montre les graphiques qui suivent.

- Saisonnalité de Déficit de Survie



- Saisonnalité des zones à DPME



VI. OPTION DES REPONSES/RECOMMANDATIONS

Zone avec déficit	Zones sans déficit
<ul style="list-style-type: none">- Vente des céréales a prix modérés- Distribution gratuite de vivres- Appui intrants (semences, engrais et produits phytosanitaires)- Cash for work- Appui nutritionnel	<ul style="list-style-type: none">- Vente des céréales a prix modérés- Appui intrants (semences, engrais et produits phytosanitaires)- Cash for work- Appui en AGR
<ul style="list-style-type: none">- Appui en aliment bétail,- Appui en intrants et équipements agricoles pluviales et irrigués- Appui en ouvrages hydrauliques (irrigation).- Création et réaménagement des points d'eau moderne pastoraux,- Appui en santé animale,- Appui en sécurisation des ressources pastorales (ouverture des bandes pare-feu),- Appui en ensemencement des dunes,- Appui en production fourragère pendant la période de soudure (juin-août)	

VI- ANNEXE :

Annexe : Liste des participants



Liste oa 2019
OCTOBRE.pdf